



## Documents à fournir

Pays : **Angola**

Visa VCD

- Un passeport original**, signé et valable au moins 6 mois + Une photocopie de la page des données du passeport.
- Un formulaire** dûment complété
- Une photo** couleur format "identité" de face.
- Une lettre d'invitation** dûment tamponnée et visée par le Ministère des Pétroles de la République d'Angola.
- Une lettre de mission** de la société française rédigée en Français ou en Portugais
- Une Déclaration sur l'honneur** de bonne conduite.
- La copie du billet d'avion** ou itinéraire aller/retour ou attestation d'agence de voyages précisant les dates aller/retour de voyage.
- La copie du carnet de vaccination** mentionnant le vaccin contre la fièvre jaune (obligatoire !).
- Un certificat médical de bonne santé** datant de moins de 7 jours lors du dépôt de la demande de visa.
- Une copie de la carte de séjour ainsi qu'un justificatif de domicile **pour les personnes non françaises**.

**Rappel** : ce visa doit être utilisé dans les 3 jours à compter de sa date de délivrance pour des séjours de moins d'une semaine.